



ÉCRIRE
ÇA
LIBÈRE!

AMNISTIE
INTERNATIONALE



GERMAIN RUKUKI, BURUNDI

**CONDAMNÉ À 32 ANS
DE PRISON POUR
AVOIR DÉFENDU LES
DROITS HUMAINS**

GERMAIN RUKUKI, BURUNDI

Un matin de 2017, Germain et sa femme, Emelyne Mupfasoni, ont été réveillés à l'aube par de lourds bruits de pas et des coups contre la porte. Des dizaines de membres des forces de sécurité avaient pénétré dans leur propriété. Emelyne devait accoucher quelques semaines plus tard de leur troisième enfant.

Le mari et la femme, qui travaillaient tous les deux pour des ONG, ont été interrogés par des agents à leur domicile. Ces derniers ont arrêté Germain puis l'ont transféré à la prison de Ngozi, dans le nord du Burundi, où il est toujours détenu à ce jour.

En 2018, Germain a été déclaré coupable de nombreuses accusations forgées de toutes pièces, notamment de « rébellion » et d'« atteinte à la sûreté de l'État ». Sa collaboration passée avec l'ONG Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT-Burundi) lui a été reprochée. L'ACAT-Burundi a été fermée en 2016, accusée de « ternir l'image du pays ». Mais l'un des éléments de « preuve » à charge produits pendant le procès était un courriel que Germain avait envoyé à l'association lorsqu'elle était encore autorisée.

Germain a été condamné à 32 ans de prison. Il n'a jamais pu rencontrer son fils de trois ans. « Pendant combien de temps mon mari doit-il supporter cette injustice ? » demande Emelyne.



AIDEZ GERMAIN À GARDER ESPOIR

Envoyez vos messages de soutien à Germain ou à sa femme Emelyne, avec cette expression en kirundi : Komera Turikumwe ! (« Restez forts, nous sommes ensemble ! »)

ENVOYEZ VOS MESSAGES À

**Amnesty International
c/o Burundi Team
Regional Office for East Africa
The Horn and Great Lakes
Riverside Studios, Riverside Lane
Off Riverside Drive
P.O Box 1527-00606
Nairobi, Kenya**

Prenez la lettre en photo et postez la sur vos médias sociaux en identifiant :

@amnistie_canadafr

@AmnistieCA

Décembre 2020
Index : AMR 16/2573/2020 French
Photo au recto : © DR
Programmation du script : © David Hunter
Photo au verso : © CC